

Communiqué de presse
Berne, le 27 novembre 2025

L'usam soutient l'orientation du Conseil fédéral : préserver les traditions pyrotechniques et éviter la bureaucratie

Le Conseil fédéral a publié hier sa prise de position concernant le contre-projet indirect de la CSEC-N à l'initiative populaire « Pour une restriction des feux d'artifice ». L'Union suisse des arts et métiers usam partage l'avis du Conseil fédéral : tant l'initiative populaire que le contre-projet indirect vont trop loin et menacent les traditions suisses ainsi que l'économie avec une bureaucratie inutile.

L'usam salue la volonté du Conseil fédéral de renforcer les marges de manœuvre cantonales et de renoncer à une réglementation excessive. « Les feux d'artifice font partie intégrante de notre culture festive. Les réglementations cantonales existantes suffisent à prévenir les abus – des restrictions supplémentaires au niveau fédéral seraient disproportionnées », souligne Urs Furrer, directeur de l'usam. L'organisation soutient la position du Conseil fédéral selon laquelle les autorités locales sont les mieux placées pour gérer les feux d'artifice, qu'il s'agisse du Nouvel An, du 1er août ou d'événements régionaux.

Des solutions locales plutôt que des interdictions générales

L'usam rejette à la fois les interdictions générales de l'initiative populaire et les nouvelles obligations d'autorisation prévues par le contre-projet indirect. « Nous n'avons pas besoin de nouveaux obstacles pour les PME et les particuliers, mais de plus de confiance dans la responsabilité individuelle et les réglementations cantonales éprouvées », déclare Urs Furrer. L'organisation plaide pour des solutions pragmatiques qui concilient sécurité et tradition.

Exigences de l'usam : pragmatisme plutôt que bureaucratie

L'usam défend une approche équilibrée. Les autorités locales doivent conserver la responsabilité, car elles connaissent mieux que quiconque les zones à risque et peuvent intervenir de manière ciblée, par exemple en cas de sécheresse ou à proximité d'hôpitaux et d'élevages. Les campagnes de sensibilisation aux risques pour la sécurité et l'environnement doivent être conçues de manière pratique, par exemple via des bulletins communaux, les réseaux sociaux ou des affiches. Au lieu d'interdictions générales, seules les manipulations dangereuses ou irrespectueuses doivent être sanctionnées, afin de concilier tradition et sécurité.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74
Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.